

**Evaluation 2004 de la mise en pratique des recommandations  
pour les pratiques médicales et biologiques  
de dépistage du VIH en Isère**

**Etude réalisée par**



**Avril 2004**

**Evaluation 2004 de la mise en pratique des recommandations  
pour les pratiques médicales et biologiques  
de dépistage du VIH en Isère**

*Réalisation de l'étude :*

**Delphine GRUAZ**, Chargée d'Etudes

**Docteur Denis FONTAINE**, Médecin Directeur d'Etudes

*Direction de la publication :*

**Docteur Olivier Guye**

**Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes**

Espace Régional de Santé Publique - 9, qui Jean Moulin 69001 LYON

Tél : 04 72 07 46 20 - Fax : 04 72 07 46 21 - Email : [courrier@ors-rhone-alpes.org](mailto:courrier@ors-rhone-alpes.org)

Site Internet : [www.ors-rhone-alpes.org](http://www.ors-rhone-alpes.org)

## Evaluation 2004 de la mise en pratique des recommandations pour les pratiques médicales et biologiques de dépistage du VIH en Isère

### - RESUME -

L'objectif de cette enquête est d'évaluer la mise en pratique des recommandations<sup>1</sup> en terme de prescription médicale du test VIH et de rendu médicalisé du résultat au patient. Elle concerne 1753 sérologies VIH réalisées pendant le mois de mars 2004 par un échantillon de 35 laboratoires d'analyses biologiques et médicales de l'Isère. Les résultats sont comparés à ceux de deux autres enquêtes similaires réalisées en 2001 et 2003.

L'étude montre un **taux élevé de tests réalisés sur prescription médicale** (96,8%). Il n'a pas évolué depuis 2003 mais est supérieur à celui observé lors de l'enquête de 2001. La proportion de tests réalisés sans prescription médicale est très différente selon les laboratoires, elle peut aller jusqu'à 20% pour certains.

Les résultats sont rendus le plus fréquemment **à la fois au médecin et au patient en main propre** (75%), ce pourcentage ayant diminué par rapport à 2003 (79%). Le nombre de résultats rendus au médecin et par courrier au patient a, quant à lui, augmenté entre les deux années, il concerne un patient sur dix.

Le rendu des résultats en **double exemplaire au médecin uniquement**, comme les recommandations le préconisent, n'a pas évolué entre 2003 et 2004 (6%). Entre 2001 et 2003, il était passé de 1,6% à 6,9%, mais ces résultats étaient à nuancer puisque les protocoles des deux enquêtes n'étaient pas identiques.

Par ailleurs, on constate une **grande diversité de pratiques entre les laboratoires concernant le mode de rendu des résultats** : certains ne rendent jamais les résultats des tests en double exemplaires au médecin, d'autres le font ponctuellement, tandis que d'autres semblent avoir adopté cette pratique.

L'échantillon a connu quelques variations entre 2003 et 2004 ce qui peut influencer sur les résultats de l'enquête du fait des différences de pratiques observées entre les laboratoires. Cette enquête montre peu d'évolution entre 2003 et 2004 alors qu'un début de changement de pratique avait été observé en 2003 par rapport aux résultats de l'enquête de 2001. Des freins semblent persister concernant l'application de ses recommandations. L'identification de leur origine, notamment par le biais des rencontres d'analyse de la pratique entre les laboratoires et les médecins qui ont débutées début 2004, pourrait permettre de les surmonter et d'accentuer les changements de pratique.

---

<sup>1</sup> Recommandations pour les pratiques médicales et biologiques de dépistage du VIH, élaborées par un groupe de travail animé par l'Office Départementale de Prévention du Sida et diffusées auprès des professionnels concernés en 2002.

## SOMMAIRE

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>Contexte</b>   | 3 |
| <b>Objectifs</b>  | 3 |
| <b>Méthode</b>    | 4 |
| <b>Résultats</b>  | 4 |
| <b>Conclusion</b> | 8 |
| <b>Annexes</b>    | 9 |

## CONTEXTE

Un groupe de travail<sup>2</sup>, créé dans le cadre des objectifs du Plan Triennal Départemental de lutte contre le VIH-Sida 1998/2000 en Isère et animé par l'Office Départemental de Prévention du Sida (ODPS), a travaillé en 2001 sur les moyens de favoriser et inciter à la prescription et au rendu de test VIH et VHC, positif ou négatif, en consultation médicale exclusivement.

Des recommandations pour les pratiques médicales et biologiques de dépistage du VIH ont été élaborées et diffusées auprès des professionnels concernés en 2002.

Une première évaluation<sup>3</sup> de ce dispositif de recommandations a été réalisée par l'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes en 2003 pour :

- Décrire les pratiques de dépistage du VIH des médecins,
- Evaluer l'acceptabilité des recommandations pour les médecins prescripteurs et les biologistes,
- Analyser les difficultés rencontrées pour leur application,
- Evaluer l'application des recommandations en terme de pratiques de prescription médicales du test et de rendu médicalisé du résultat.

En pratique, les trois premiers points ont été investigués par une enquête postale auprès de tous les biologistes (114) des laboratoires d'analyses biologiques et médicales libéraux de l'Isère et une enquête qualitative par entretiens auprès d'un échantillon de 29 médecins.

Le dernier point a fait l'objet d'une enquête en mars 2003 auprès d'un échantillon de laboratoires d'analyses biologiques et médicales de l'Isère. Cette enquête s'est basée sur le modèle de celle réalisée en février et mars 2001 par l'ODPS et le Syndicat des Biologistes de l'Isère.

Ce rapport présente les résultats de la même enquête qui a été répétée en mars 2004 auprès d'un échantillon de laboratoires d'analyses biologiques et médicales de l'Isère.

## OBJECTIF

Evaluer la mise en pratique des recommandations en terme de prescription médicale du test et de rendu médicalisé du résultat.

---

<sup>2</sup> Composé du président et du secrétaire du Syndicat des Biologistes de l'Isère, d'un représentant du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens Biologistes, d'un médecin de l'Association de Gestion des Centres de Santé de Grenoble (AGECSA), d'un médecin et d'une infirmière du Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CIDAG) / Conseil Général de l'Isère, d'une écoutante référente et du coordinateur de Sida Info Service Rhône-Alpes/Auvergne, du médecin directeur du Centre de planification "Agathe" Pontcharra, d'un médecin du Centre d'Information et de Soins de l'Immunodéficience Humaine (CISIH) et du réseau ville-hôpital MED'HIV 38, d'un représentant du Service prévention AIDES Pôle Isère puis du coordinateur de AIDES délégation de l'Isère, d'un médecin inspecteur puis d'une infirmière de la DDASS de l'Isère, d'un graphiste et du coordinateur de l'ODPS

<sup>3</sup> Evaluation du dispositif de recommandations et d'informations pour les pratiques médicales et biologiques de dépistage du VIH en Isère. ORS Rhône-Alpes, avril 2003.

## **METHODE**

Il s'agit d'une enquête en grappe.

Les 33 laboratoires ayant participé à l'enquête en mars 2003 ont été sollicités par courrier puis par téléphone pour participer cette enquête : 29 d'entre eux ont accepté (2 ont refusé par manque de temps et 2 étaient en vacances). Un tirage au sort a été effectué parmi les autres laboratoires de l'Isère (liste fournie par le Syndicat des Biologistes de l'Isère en 2003) qui ont été contactés par téléphone afin d'obtenir leur accord pour participer à l'étude : 17 ont accepté (sur 25 sollicitations). Au total, 46 laboratoires ont été inclus dans l'échantillon représentatif des 88 laboratoires d'analyses médicales et biologiques de l'Isère.

Les biologistes des laboratoires participant étaient chargés de compléter un tableau pour **chacune des sérologies VIH réalisées entre le 1<sup>er</sup> et le 27 mars 2004** dans leur laboratoire [annexe]. Les informations recueillies sont relatives à la prescription et au mode de rendu du résultat du test. Elles sont anonymes pour les patients.

Les réponses des laboratoires d'analyses biologiques et médicales étaient nominatives pour suivre les non-répondants, mais les fiches sont anonymes et ne permettent pas de remonter à leur identité.

Les fiches de recueil ont été modifiées par rapport à l'enquête 2003 pour mieux distinguer les cas de retour en double exemplaires au médecin en application des recommandations des autres (patient non revenu chercher ses résultats, prélèvement transmis par un établissement de soins).

Les données des quatre semaines d'étude de chaque laboratoire ont été saisies sous le logiciel EXCEL. Elles ont fait l'objet d'une exploitation descriptive simple, en tenant compte de l'effet de grappe, et d'une exploitation comparative entre laboratoires, à l'aide du logiciel EPI-INFO.

## **RESULTATS**

Parmi les 46 laboratoires d'analyses biologiques et médicales inclus dans l'échantillon, 37 ont renvoyé les tableaux de recueil de données (soit 80% de retour). Une relance téléphonique a montré que 7 laboratoires n'ont pas effectué le recueil de données par oubli ou manque de temps, un n'a pas reçu le matériel d'enquête et un autre a jugé l'enquête trop compliquée.

Sur les 37 tableaux recueillis, deux ne sont pas exploitables du fait d'un recueil incomplet des informations.

Au total, ce sont donc les tableaux de 35 laboratoires qui ont été saisis et analysés.

### **• Le nombre de sérologies VIH réalisées**

Les 35 laboratoires participants ont réalisé 1852 sérologies VIH du 1<sup>er</sup> au 27 mars 2004, soit en moyenne 53 sérologies par laboratoire. Le nombre de tests réalisés est très variable selon les laboratoires puisqu'il s'étend de 19 à 169.

En 2003, le nombre moyen de sérologies réalisées par laboratoire était de 45, ce qui est inférieur à 2004 ( $p < 10^{-6}$ ), et le nombre de tests réalisés variait de 13 à 104 selon les laboratoires.

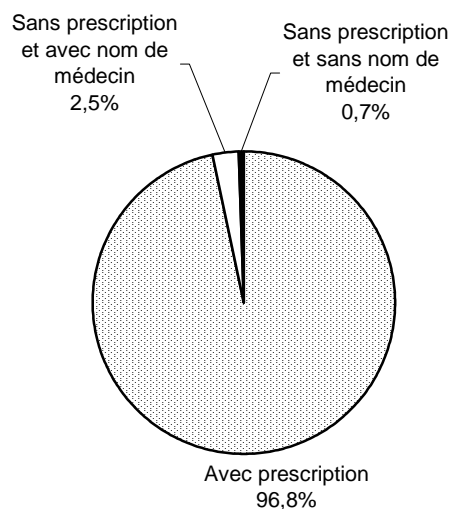
Parmi les 1852 sérologies réalisées durant ce mois de mars, 99 concernaient des prélèvements transmis par des établissements de soins et dont le résultat était rendu par le laboratoire directement à ces établissements (aucun contact entre le patient et le laboratoire). Seuls sept laboratoires sur 35 ont été concernés par ces prélèvements transmis qui représentent entre 3,8% et 38,5% de l'ensemble des sérologies VIH qu'ils ont effectuées en mars.

L'analyse des données concernant la prescription et le rendu des tests VIH concerne les 1753 sérologies non transmises par des établissements de soins.

### • La prescription des tests VIH

Ce sont 1697 sérologies VIH qui ont été réalisées sur prescription médicale, soit 96,8% des tests ( $IC_{95\%}^4$  : [95,0 ; 98,6]), contre 56 hors prescription : 44 avec un nom de médecin donné par le patient et 12 sans nom de médecin (*graphique 1*).

**Graphique 1 – Prescription des tests VIH (n=1753)**



Lors de l'enquête de février-mars 2001, le taux de sérologies réalisées sur prescription médicale était de 95% [annexe], tandis qu'en 2003, il était de 97,1%. Ce taux s'est significativement amélioré entre 2001 et 2003 ( $p < 0,003$ ), mais n'a pas connu d'évolution significative entre 2003 et 2004.

#### Différences entre laboratoires concernant la prescription des tests :

Le nombre de tests réalisés avec prescription est significativement différent entre les laboratoires participants à l'enquête : 17 laboratoires sur 35 ont réalisé toutes leurs sérologies

<sup>4</sup> L'intervalle de confiance à 95% signifie que sur 1697 sérologies réalisées, il y a 95% de chance qu'il y ait entre 95% et 98,6% de sérologies avec prescription médicale.

VIH sur prescription médicale, tandis que 17 laboratoires ont fait entre 2 et 14% de tests sans prescription médicale, et un laboratoire en a réalisé 20% sans prescription.

Ces résultats ne diffèrent pas de ceux de l'enquête 2003 où de telles différences entre les laboratoires avaient déjà été observées.

### • Le rendu des résultats des tests VIH

Le tableau ci-dessous présente les données concernant le rendu des résultats des tests, selon que le test a fait ou non l'objet d'une prescription :

**Tableau 1 – Mode de rendu des tests VIH selon la prescription (n=1753)**

| Rendu des résultats du test  | Tests avec prescription |       | Tests sans prescription |       | Total     |       |
|--|-------------------------|-------|-------------------------|-------|-----------|-------|
|  | Effectifs               | %     | Effectifs               | %     | Effectifs | %     |
| Au <u>médecin uniquement</u> (les deux exemplaires)                              | 106                     | 6,2%  | 0                       | 0,0%  | 106       | 6,0%  |
| Au <u>médecin et au patient</u> en main propre                                   | 1309                    | 77,1% | 11                      | 19,6% | 1320      | 75,3% |
| Au médecin et au patient par courrier  | 183                     | 10,8% | 3                       | 5,4%  | 186       | 10,6% |
| Au médecin et au patient par téléphone   | 0                       | 0,0%  | 0                       | 0,0%  | 0         | 0,0%  |
| Au médecin et au patient pas encore revenu chercher ses résultats au laboratoire | 7                       | 0,4%  | 0                       | 0,0%  | 7         | 0,4%  |
| Au <u>médecin et à un tiers</u>  | 57                      | 3,4%  | 0                       | 0,0%  | 57        | 3,2%  |
| Au <u>patient uniquement</u> , en main propre                                    | 32                      | 1,9%  | 42                      | 73,2% | 73        | 4,2%  |
| Au patient uniquement, par courrier  | 3                       | 0,2%  | 0                       | 0,0%  | 3         | 0,2%  |
| Au patient uniquement, par téléphone   | 0                       | 0,0%  | 0                       | 0,0%  | 0         | 0,0%  |
| A un <u>tiers uniquement</u>   | 0                       | 0,0%  | 1                       | 1,8%  | 1         | 0,1%  |
| <b>Total</b>   | 1697                    | 100%  | 56                      | 100%  | 1753      | 100%  |

On constate que les tests sont rendus dans 75,3% des cas à la fois au médecin et au patient en main propre. En 2003, ce pourcentage était plus élevé : 78,7% ( $p < 0,03$ ).

Les résultats des tests sont rendus uniquement au médecin, en double exemplaires, dans 6,0% des cas (IC<sub>95%</sub> : [1,6 ; 10,5]). Ce résultat n'est pas significativement différent de celui observé en 2003 : 6,9% des tests étaient rendus au médecin uniquement (en dehors des patients non revenus et des prélèvements transmis).

Ces résultats restent supérieurs à ceux de l'enquête de février-mars 2001, où le taux de résultats adressés à un médecin était de 1,6% ( $p < 10^{-6}$ ).

Aucun résultat n'a été rendu par téléphone au patient, ce qui est semblable à l'enquête 2003 (0,1%).

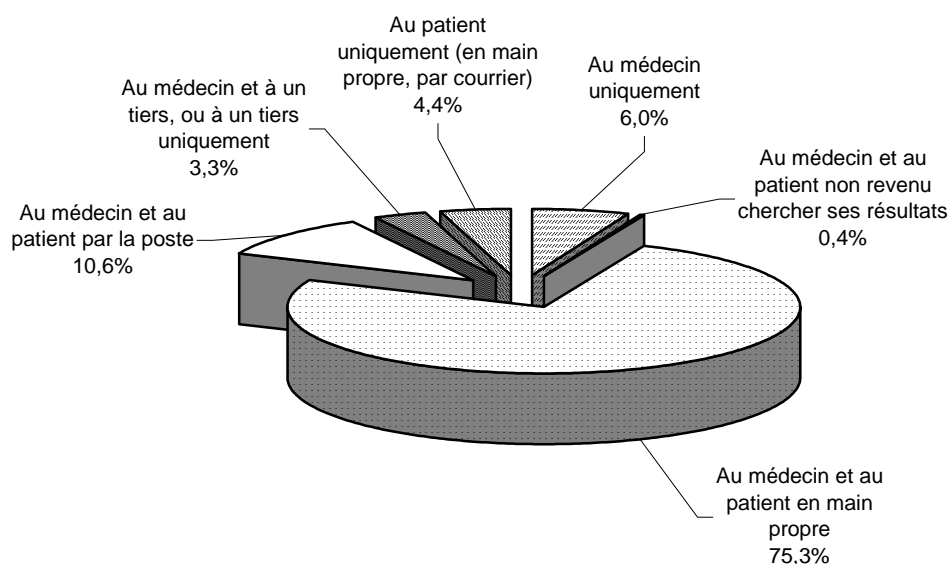
En revanche, en 2004 on constate que 10,8% des résultats sont rendus par courrier au patient, alors qu'ils étaient de 6,5% en 2003 ( $p < 0,0001$ ).

Pour 4,4% des tests, les résultats sont rendus uniquement au patient et aucun exemplaire n'est adressé au médecin. Pourtant, le test avait été prescrit par un médecin dans près de la moitié des cas.

En 2003, le pourcentage de tests rendus uniquement au patient était moins élevé : 2,7% ( $p < 0,02$ ).

Enfin, les résultats sont remis à un tiers, et non au patient directement, dans 3,3% des cas (résultat semblable à celui observé en 2003 : 3,0%) (*graphique 2*).

**Graphique 2 – Mode de rendu des tests VIH (n=1433)**

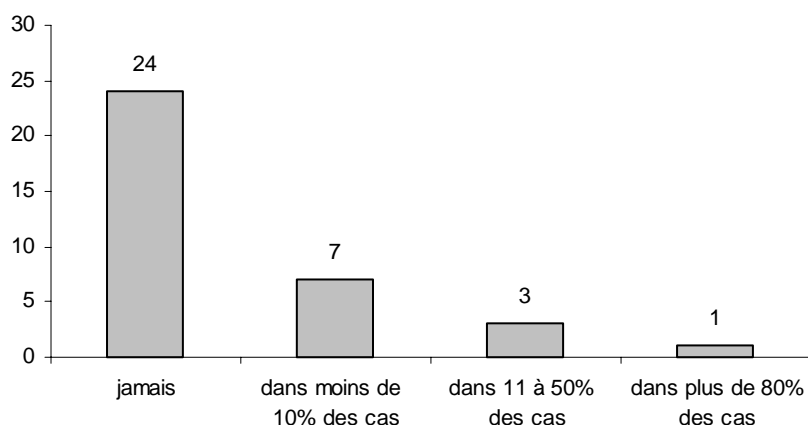


#### Différents modes de rendu des résultats des tests entre les laboratoires :

Le nombre de tests rendus à un médecin uniquement est significativement différent entre les laboratoires : plus de deux tiers des laboratoires (24 sur 35) n'ont jamais rendu les résultats en double exemplaires au médecin au cours de l'enquête, tandis que sept l'ont fait dans moins de 10% des cas, trois dans 11 à 50% des cas (21, 22 et 33%), un dans 85% des cas (*graphique 3*).

Ces résultats ne diffèrent pas de ceux de l'enquête 2003 où de telles différences entre les laboratoires concernant les modes de rendu des résultats avaient déjà été observées.

**Graphique 3 – Répartition des laboratoires selon la fréquence de rendu des résultats en double exemplaire au médecin (n=35)**



## CONCLUSION

L'enquête 2004 montre un taux élevé de tests réalisés sur prescription médicale (96,8%). Il n'a pas évolué par rapport à 2003 mais est néanmoins supérieur à celui observé lors de l'enquête de 2001. On note une différence entre les laboratoires concernant la proportion de tests réalisés sans prescription médicale qui va, pour certains, jusqu'à 20%.

Le mode de rendu le plus fréquent reste le rendu des résultats à la fois au médecin et au patient en main propre (75%), même si ce pourcentage a diminué par rapport à 2003 (79%). Le nombre de résultats rendus par courrier au patient a, quant à lui, augmenté entre les deux années ; il concerne un patient sur dix.

Le rendu des résultats en double exemplaires au médecin uniquement (6%) n'a pas évolué entre 2003 et 2004. Entre 2001 et 2003, il était passé de 1,6% à 6,9%, mais ces résultats étaient à nuancer puisque les protocoles des deux enquêtes n'étaient pas identiques.

Cette enquête montre également une grande diversité de pratiques entre laboratoires concernant le mode de rendu des résultats : certains ne rendent jamais les résultats des tests en double exemplaires au médecin, comme les recommandations le préconisent, d'autres le font ponctuellement, tandis que d'autres semblent avoir adopté cette pratique.

Cette année, le protocole de l'étude était le même que celui de l'enquête de 2003, seul l'échantillon a connu quelques modifications (12 nouveaux laboratoires participants, en plus des 23 ayant participé aux enquêtes les deux années). Ces variations dans l'échantillon peuvent néanmoins influencer sur les résultats de l'enquête du fait des fortes différences de pratiques observées entre les laboratoires.

Un début de changement de pratique avait été observé en 2003 par rapport aux résultats de l'enquête de 2001. Cette enquête 2004 montre peu d'évolution par rapport à 2003. Des freins semblent persister concernant l'application de ses recommandations, et l'identification de leur origine, notamment par le biais des rencontres d'analyse de la pratique entre les laboratoires et les médecins qui ont débutées début 2004, pourrait permettre de les surmonter et d'accentuer les changements de pratique.



## Annexe

### **Enquête O.D.P.S.** **Syndicat des Biologistes de l'Isère** *(février et mars 2001)*

**Répondants** : 26 laboratoires d'analyses (environ 40% de réponses)

**Nombre de tests pour la période février et mars 2001** : 2036

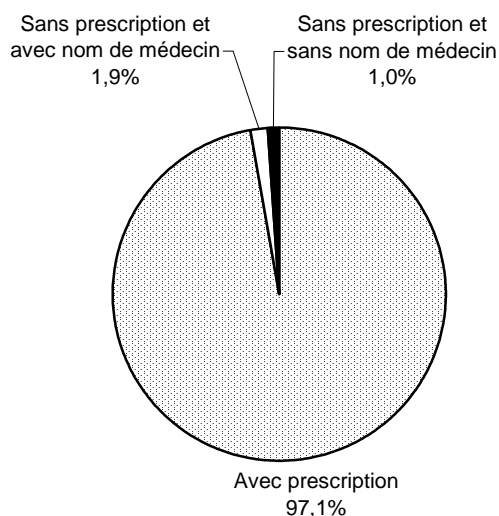
Sur prescription médicale : 1934 (95%)

Hors prescription médicale : 102 (5%)

| <b><u>Rendu du résultat</u></b> | <b>Tests prescrits</b> | <b>Tests non prescrits</b> | <b>Total</b> |
|---------------------------------|------------------------|----------------------------|--------------|
| Résultat adressé à un médecin   | 30 (1,55%)             | 2 (1,96%)                  | 32 (1,57%)   |
| Résultat remis en main propre   | 1613 (83,40%)          | 91 (89,22%)                | 1704 (83,7%) |
| Résultat adressé par la poste   | 256 (13,24%)           | 9 (8,82%)                  | 265 (13,01%) |
| Résultat rendu à un tiers       | 35 (1,81%)             | 0                          | 35 (1,72%)   |
| Résultat rendu par téléphone    | /                      | /                          | /            |

## Annexe - Principaux résultats de l'enquête de mars 2003

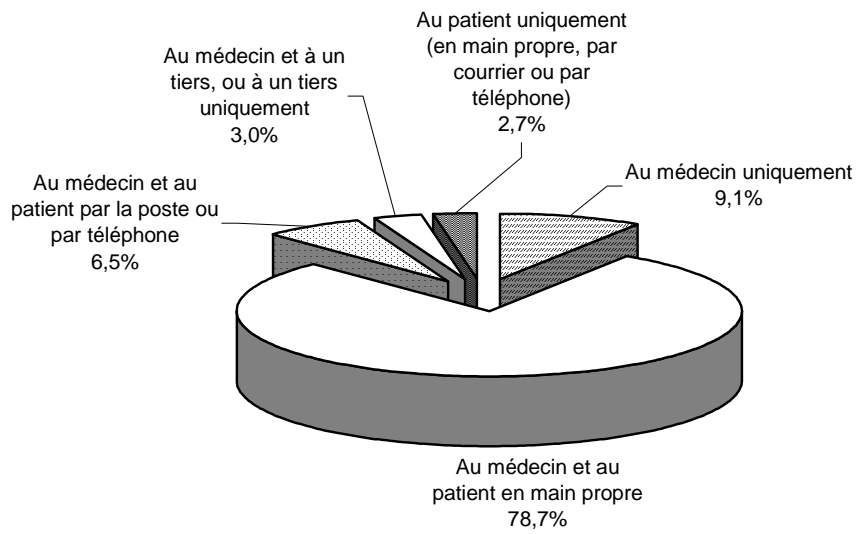
### - Prescription des tests VIH (n=1433)



### - Mode de rendu des tests VIH selon la prescription (n=1433)

| Rendu des résultats du test   | Tests avec prescription |       | Tests sans prescription |       | Total     |       |
|---|-------------------------|-------|-------------------------|-------|-----------|-------|
|   | Effectifs               | %     | Effectifs               | %     | Effectifs | %     |
| Au <u>médecin uniquement</u>  | 128                     | 9,2%  | 2                       | 4,8%  | 130       | 9,1%  |
| <i>dont patients n'étant pas venus chercher leurs résultats au laboratoire</i>  | 15                      |       | 0                       |       | 15        |       |
| <i>dont résultats transmis en double exemplaire à un établissement de soins</i> | 16                      |       | 0                       |       | 16        |       |
| Au <u>médecin et au patient</u> en main propre                                  | 1114                    | 80,1% | 13                      | 30,9% | 1127      | 78,7% |
| Au médecin et au patient par la poste   | 92                      | 6,6%  | 0                       | 0,0%  | 92        | 6,4%  |
| Au médecin et au patient par téléphone  | 2                       | 0,1%  | 0                       | 0,0%  | 2         | 0,1%  |
| Au <u>médecin et à un tiers</u>   | 40                      | 2,9%  | 1                       | 2,4%  | 41        | 2,9%  |
| Au <u>patient uniquement</u> , en main propre                                   | 13                      | 1,0%  | 24                      | 57,1% | 37        | 2,6%  |
| Au patient uniquement, par courrier   | 2                       | 0,1%  | 0                       | 0,0%  | 2         | 0,1%  |
| Au patient uniquement, par téléphone  | 0                       | 0,0%  | 0                       | 0,0%  | 0         | 0,0%  |
| A un <u>tiers uniquement</u>  | 0                       | 0,0%  | 2                       | 4,8%  | 2         | 0,1%  |
| <b>Total</b>  | 1391                    | 100%  | 42                      | 100%  | 1433      | 100%  |

**- Mode de rendu des tests VIH (n=1433)**



**- Répartition des laboratoires selon la fréquence de rendu des résultats en double exemplaire au médecin (n=32)**

